



25^{ème} Assemblée Générale

de l'Amicale des Anciens de l'INRS Lorraine

COUPON-RÉPONSE

(à renvoyer à l'Amicale avant le 10 mars 2025)

Remarque : AG réservée aux adhérents

Nom Prénom

Nom Prénom

Participants à l'AG du mercredi 26 mars 2025 : 1 ou 2 ?

Candidat pour intégrer le bureau de l'Amicale : Oui ou Non ?

Participation au repas : 1 ou 2 ?

Participation au repas (*boissons comprises*) : 30 € par personne pour tous les adhérents

Merci de joindre votre chèque, libellé au nom de l'Amicale des Anciens de l'INRS Lorraine

Attention : En cas d'annulation dans les 48 heures qui précèdent le repas, l'Amicale demandera le paiement intégral de celui-ci (42 €) s'il est exigé par le restaurateur.

Remarque : *Si l'un des conjoints, adhérent de l'Amicale, ne vient pas à l'AG, merci à celui-ci de bien vouloir penser à donner sa procuration à quelqu'un qui y participera, conjoint ou autre adhérent.*

En cas d'empêchement le jour de l'AG, merci de prévenir :

Martine FRANÇOIS au 06 74 46 87 99 ou Martine BOULÉ au 06 66 55 44 70